Mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE: séismes en Italie en 2012

2012/2237(BUD) - 21/11/2012 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 672 voix pour, 19 voix contre et 7 abstentions, une résolution approuvant la proposition de décision de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne.

Ce Fonds sera mobilisé à hauteur de **670.192.359 EUR** en crédits d'engagement et de paiement en 2012 pour venir en aide à l'Italie, touchée par une série de séismes survenus en Émilie-Romagne principalement.

Un budget rectificatif est adopté parallèlement afin d'inscrire formellement ce montant au budget de l'Union (voir BUD/2012/2242).